



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)

Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)

M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)

Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)

Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)

Rapport N° 29
CENTRE D'EXPOSITION ET DE CONGRES POLYDOME - PRESENTATION DU
RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'ANNEE 2019

Le Code Général des Collectivités territoriales prévoit que le rapport d'activités produit chaque année par le délégataire sur les conditions d'exécution du service public doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal. Il sera soumis à l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

1) Formalités administratives

Le document du Fermier devra être présenté au Conseil Municipal du mercredi 16 décembre 2020 pour information. Il aura été au préalable examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux, puis mis à la disposition du public.

2) Le Fermier

La gestion du Polydome avait été confiée en 2006 à la société GL Events pour une durée de douze ans. Ce contrat d'affermage est arrivé à échéance le 31 décembre 2017. A l'automne 2017, GL Events remporte le renouvellement du contrat de DSP avec la mission de contribuer au développement du tourisme d'affaires à Clermont-Ferrand. Lors de la signature la Ville avait émis deux souhaits :

- la remise en route de la brasserie mitoyenne avec Polydome
- l'engagement du délégataire dans le cadre d'actions de formations et d'insertion pour les publics prioritaires.

Selon l'Union française des métiers de l'événement (dont le président, Olivier Roux, est aussi Vice-Président de GL Events), s'appuyant sur les chiffres de l'INSEE, 2019 représente une bonne année pour la filière événementielle avec une croissance importante en France de 7%, beaucoup plus marquée que dans les autres services aux entreprises. Il s'agit d'un secteur dynamique dont la performance reflète plus généralement la croissance économique à l'international et en France (+1,5% de PIB en 2019).

Le contexte économique influence les entreprises dans leurs dépenses en réunions professionnelles et influe le dynamisme de cette activité: 86% du chiffre d'affaires du secteur est réalisé avec des entreprises, la location d'espace aux exposants représente la principale source de recettes (77%), loin devant les droits d'entrée payés par les visiteurs (12%).

Spécialisée dans la gestion d'espaces et l'organisation d'événements, la société GL Events est leader mondial dans le domaine. Présent à l'international sur les cinq continents, le groupe intervient dans plus de 20 pays pour le compte de nombreux clients institutionnels et privés. Le chiffre d'affaires de l'entreprise pour l'année 2019 est estimé à 1,17 milliard d'euros, dont 50% à l'international soit une augmentation de 12,5%. Auvergne Events est une marque du groupe international GL Events, qui assure le gestion de trois infrastructures sur le territoire de la métropole : le Zénith d'Auvergne, la Grande Halle d'Auvergne et le Polydome. Le chiffre d'affaires de cette filiale s'élève à 9,6 millions en 2019.

Plusieurs contrats de DSP ont été reconduits avec la société GL Events, notamment en 2012 pour l'exploitation de la Grande Halle et du Zénith ; mais aussi d'autres DSP en 2018 comme: le Centre des Congrès de Lyon, le Scarabée à Roanne, l'élargissement du périmètre de Saint-Étienne avec la gestion du Parc des Expositions, l'espace La Verrière-Fauriel et les espaces réceptifs de la Cité du design (qui rejoignent le Centre des Congrès). Aussi sur un marché concurrentiel, GL Events a développé son activité en inscrivant son action dans des contrats de longue durée avec ses partenaires institutionnels, au point de se retrouver aujourd'hui en situation de quasi-monopole dans le secteur de l'événementiel sur le territoire de la Métropole mais aussi de la récente région Auvergne Rhône-Alpes.

A souligner que l'évolution constante, depuis plusieurs années, reste la demande liée aux nouvelles technologies, à l'innovation et à la multifonctionnalité des espaces, poussant les professionnels de l'événementiel à rester très attentifs et à adapter leurs stratégies en conséquence. Sur le territoire clermontois, les moyens sont mutualisés pour permettre de travailler en complémentarité avec le Zénith, la Grande Halle et le Polydome qui s'adresse en priorité au "tourisme d'affaires". Aujourd'hui, ces deux derniers équipements permettent d'accueillir des conventions, des congrès et des manifestations d'envergure nationale et internationale.

3) Le rapport d'activités

Pour faire fonctionner Polydome, le Directeur dispose d'un effectif moyen de 12 personnes. Selon le compte de résultats, les salaires et traitements s'élèvent à un montant de 378 439 € (438 024 € en 2018). Lorsqu'une entreprise passible de l'impôt sur les sociétés comme une SAS tel que la Société d'Exploitation du Polydome de Clermont-Ferrand (SEPCFD) dépasse le seuil de 300 000 € pour l'ensemble des rémunérations versées aux 10 personnes les mieux rétribuées, celle-ci est tenue de fournir l'imprimé 2067 à l'administration fiscale avec le relevé détaillé des catégories de frais généraux et le montant total des émoluments de toute nature, versées aux 5 ou 10 personnes les mieux payées. Par ailleurs, l'article 35.1 du chapitre V du nouveau contrat de DSP précise concernant la présentation des données comptables la production complète de « *la liasse fiscale de la société dédiée* ». A souligner que ce document, l'imprimé 2067, était absent du rapport d'affermage 2016, 2017 et 2018 mais bien présent dans le rapport d'affermage de 2019. La rémunération annuelle la plus élevée étant de 39 594 €.

Si la tendance et les évolutions de l'activité événementielle sont à la hausse au niveau national, il semblerait pourtant que Polydome soit resté à l'écart de cette dynamique, malgré un léger rebond de l'activité en 2019 (+4,6% par rapport à 2018) :

- Polydome a reçu 179 manifestations (171 en 2018; 217 en 2017) pour 247 jours d'occupation (185 en 2018, 203 en 2017)
- Polydome a accueilli 124 343 visiteurs (138 554 en 2018, 135 617 en 2017)
- le chiffre d'affaires est de 2 888 000 € (3 259 000 en 2018, € 3 423 000 € en 2017).

Il est constaté une augmentation de l'activité de Polydome (+4,6% du nombre de manifestations, +33% du nombre de jours d'occupations) mais également une baisse du nombre de visiteurs (-10%) et du chiffre d'affaires (-11,6%).

Sur la répartition des manifestations par marché, on constate une diminution constante des marchés associatifs (-13%) mais une augmentation des marchés corporate (+ 11%) et institutionnels (+10,8%). Ces évolutions se traduisent pas une augmentation du nombre de réunions, assemblées générales, concours (+15%) et de manifestations festives/galas (+40%).

La baisse du nombre de visiteurs (-10%) peut s'expliquer par la forte diminution du nombre de conventions (-62,5%) et de congrès (-38%).

Sur l'audience des manifestations, on constate une forte augmentation des manifestations à audience régionale (+118%) mais une diminution des audiences locale (-18%), nationale (-5%) et internationale (0 en 2019 contre 3 en 2018).

Parmi les événements marquants de 2019, on peut citer : le congrès de l'INRA, le Congrès FSU, les Assises du Vieillissement ainsi que des conventions d'entreprises notamment celle de Michelin, Bureau Vallée ou les 90 ans d'Auvergne Habitat.

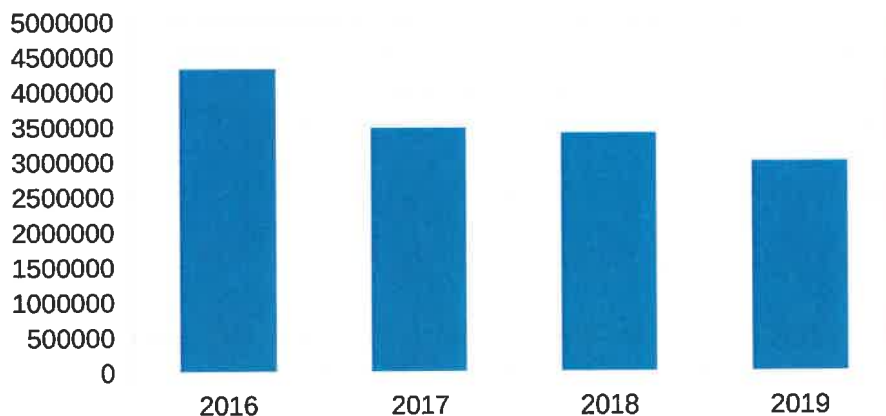
Différents facteurs peuvent expliquer le ralentissement de l'activité de Polydome. Le nombre total d'événements est en diminution, notamment du fait de la disparition de certains contrats-cadres dès 2017, avec des clients tels que Michelin et la Banque Populaire, non renouvelés.

Par ailleurs, si GL Events est en situation de quasi-monopole sur la grande Région Auvergne Rhône-Alpes, lors de la précédente CCSPL, la direction d'Auvergne Events soulignait que la profession hôtelière avait mis en place des formules «affaires» plus simples et plus attractives que celles existant sur le Centre d'Expositions et de Congrès.

Par ailleurs, sur le territoire clermontois, les moyens sont mutualisés pour permettre de travailler en complémentarité avec le Zénith, la Grande Halle et Polydome. Aujourd'hui, ces deux derniers équipements permettent d'accueillir des conventions, des congrès et des manifestations d'envergure nationale et internationale. Mais au regard de la jauge de l'amphithéâtre de Polydome (environ 650 places), ou de la Grande Halle d'Auvergne (614 places à l'auditorium) certains organisateurs préféreront d'autres destinations proposant des jauges plus importantes pour des manifestations plus grandes.

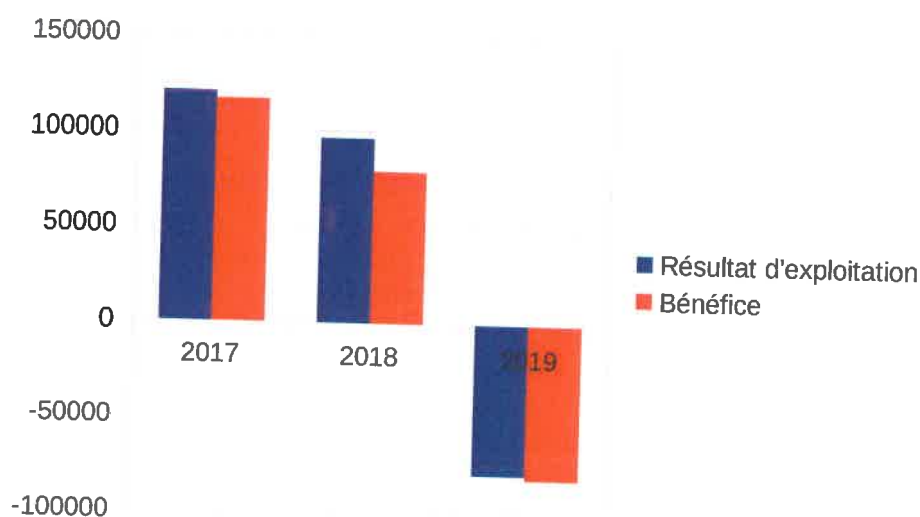
Sur le registre comptable, le total des produits d'exploitation s'élève à 2 980 782 € (3 404 977 € en 2018, 3 549 762 € en 2017), soit une diminution entre 2018 et 2019 de 424 195 €. Le total des charges d'exploitation diminue également mais de manière beaucoup plus mesurée à 3 059 476 € (3 308 508 € en 2018 et 3 429 663 € en 2017), soit une baisse entre 2018 et 2019 de 249 032 €. Si le chiffre d'affaires net constaté en 2016 était en forte augmentation (4 314 166 € en 2016 pour 2 924 824 € en 2015), il était en évidente régression en 2017 pour atteindre 3 468 937 € soit une baisse de 845 229 €, et atteindre une stabilisation relative en 2018 à 3 390 052 €. Néanmoins, en 2019, le chiffre d'affaires connaît une forte régression pour atteindre 2 978 711 € soit une baisse de 411 341 € (- 33%) par rapport à 2018.

Evolution du chiffre d'affaires



Etats financiers	2019 (Nouvelle DSP)	2018 (Nouvelle DSP)	2017 (Ancienne DSP)
Total des produits d'exploitation	2 980 782 €	3 404 977 €	3 549 762 €
Charges d'exploitation	3 059 476 €	3 308 508 €	3 429 663 €
Chiffre d'affaire	2 978 711 €	3 390 052 €	3 468 937 €

Le résultat d'exploitation 2019 (résultat des seuls facteurs de production auxquels sont soustraits les charges d'exploitation) est négatif et s'élève à -78 694€ (96 470 € en 2018, 120 099 € en 2017). On retrouve une même dégradation sur le bénéfice net qui était de 116 380 € en 2017, 79 417€ en 2018 et qui s'élève en 2019 à - 80 772€.



4) La redevance

Le Délégué verse à la Commune chaque année, une redevance fixe et une redevance variable. Celle-ci s'articule en trois points :

- Le délégant applique une redevance pour l'occupation du domaine public de 20 000 € HT par an (article 30 de la DSP, chapitre IV). A souligner que les trois premières années (jusqu'à l'exercice 2020), le délégant applique une redevance pour l'occupation du domaine public de 10 000 € par an.

Cette redevance est indexée sur la durée de la DSP, sur la base de l'Indice des Loyers Commerciaux

Nouveau loyer 1:

Occupation domaine public = 10 000 €

- Le délégant applique une seconde redevance au délégataire afin de participer aux frais de contrôle de la concession de service public de 4 000 € HT par an (article 31 de la DSP, chapitre IV). A noter que les trois premières années (jusqu'à l'exercice 2020), le délégant applique une redevance pour participation aux frais de contrôle de 2 000 € par an.

Cette Redevance est indexée sur la durée de la DSP, sur la base de l'Indice des Prix à la Consommation.

Nouveau loyer 2:

Participation aux frais de contrôle = 2 000 €

- Le délégant applique une tierce redevance au délégataire concernant l'activité du Centre de Congrès Polydome. Cette redevance est assujettie à un taux de TVA à 20 %. Cette redevance, stricto sensu variable, est calculée en pourcentage du chiffre d'affaires selon les modalités suivantes :

- pour la part du CA compris entre 0 € et 3 100 000 € HT, 0,65% du CA
- pour la part du CA compris entre 3 100 001 € et 3 400 000 € HT, 1,00% du CA
- pour la part du CA compris entre 3 400 001 € et 3 600 000 € HT, 1,50% du CA
- pour la part du CA compris entre 3 600 001 € et 3 800 000 € HT, 3,00% du CA
- pour la part du CA supérieur à 3 800 001 € 5,00% du CA

Le chiffre d'affaire net de Polydome pour 2019 est de 2 978 711 €.

Nouveau loyer 3:

Redevance liée à l'exploitation = $2\,978\,711 \times 0,65\% = 19\,420$ € HT soit 23 304 € TTC

A noter également, que GL Events ne produit pas le résultat net avant impôt de la Brasserie « L'Atelier de Ferdinand » mais seulement le résultat d'exploitation. Dès lors, il n'est pas possible de calculer la redevance d'exploitation de ladite brasserie sans ce document.

Pour rappel, la redevance d'exploitation s'établit comme suit : 5 % du résultat net avant impôt.

La redevance d'affermage due par GL Events au titre de l'exercice 2019 s'élève à :

Redevance fixe 2019 : $10\,000 + 2\,000 = 12\,000$ €

Redevance variable 2019 : = 23 304 €

Redevance liée à l'exploitation de la brasserie : = /

Soit une redevance totale au titre de 2019 de = 35 304 €

A noter qu'à la suite de la crise sanitaire, il a été convenu d'une suspension de la redevance 2019 à la condition du versement de sommes dues au titre des redevances 2016 et 2017 (soit 83 222 €) et la production dudit rapport d'activité. Cette somme a été réglée le 29 septembre 2020. Le titre de recette de la redevance 2018 a été émis en octobre pour un montant total de 39 661 €.

5) Les travaux d'entretien

Sur les cinq dernières années de la précédente DSP, le Fermier déclarait avoir réalisé, depuis le 1er mai 2013, 200 196,26 € de travaux (tuyauterie chauffage, fuite réseau, éclairage, etc.) dont 108 047,34 € pour la seule année 2017, soit près de 53% de travaux en une année, comparativement aux quatre dernières.

Pour l'exercice 2019, la maintenance refacturée à la Ville de Clermont-Ferrand est de 53 267 €. A souligner que la Commune verse chaque année à son Fermier une participation qui correspond aux contrats de maintenance normalement à la charge du propriétaire (75 000 € budgétés en 2017 et 76 000 € en 2018 et 2019 inscrits sur les crédits de la DPB).

Auvergne Events et la Ville de Clermont-Ferrand ont engagé un nouveau programme de rénovation en 2018. La première étape de ce programme s'est concrétisée en mai 2019 par la création d'un nouvel espace : Freedome conçu comme un espace innovant qui vise à moderniser les réunions entre acteurs.

6) Les servitudes de gratuité

La Commune dispose de 20 servitudes de gratuité. Ces gratuités permettent aux associations locales organisatrices d'accéder à l'équipement. En 2018, 18 servitudes (reste 2) ont été allouées pour un montant de 214 727,13 €. En 2019, 18 servitudes (reste 2) ont été octroyées pour un montant de 160 443,29 €.

Récurent		20			
Handisup	20-mars-19	Handisup Auvergne	1	8 955	1 200
Camets de voyage	14 au 17 novembre 2019	IFAV	4	79 658,93 €	
Conférences Yves Coppens	13-mai-19	Infinisciences	1	4 410,00 €	6 00
Polytech – remise de diplômes	29/11/19	Polytech	1	7 157,71 €	700
Non Récurent					
Le cerveau comment en prendre soin ?	7-févr.-19	Club prévention Santé	1	4 410,00 €	
Congrès Entreprendre pour Apprendre	3-mai-19	Salon mini-Entreprises	1	15 313,00 €	
Rencontre technique des Pôles Territoriaux et Des Pays	sept/octobre	ANPP	2	10 100,00 €	250
Congrès FNCUMA	4 au 6 juin 2019	FNCUMA	1	7 139,00 €	
Journée Régionale de l'Obésité	11/10/19	Caloris	1	4 093,00 €	
Remise de diplômes SIGMA	12-oct.-19	SIGMA	1	4 874,30 €	
Congrès national FSU	9 au 13 décembre 2019	FSU	1	11 397,00 €	
Colloque UDAF63	17/10/19	UDAF63	1	2 935,35 €	
RESTE			2	160 443,29 €	

7) Grille tarifaire

Au chapitre IV, article 29 de la DSP, il est indiqué que "toute évolution de la grille tarifaire [...] fait l'objet pour les tarifs locatifs, d'un accord préalable et express du délégant", le délégataire envoyant par courrier au délégant ses propositions de modifications à la hausse ou à la baisse, appuyées par une argumentation. Si on prend l'exemple du tarif de l'amphithéâtre pour la journée, il est passé, de 2018 à 2019, de 4 345 € à 4 442 €. On peut constater que l'ensemble des salles ont augmenté, (exemple hall d'accueil 1 178 € à 1 204 € ou zone expo 1 4 628 € à 4 732 €). Pour l'année 2020, le délégataire a fait parvenir à la Ville, une proposition d'augmentation tarifaire de + 2, 5 % afin de couvrir le coût de l'inflation (1, 8 %), suite à la hausse de prix de l'électricité (+ 15 % en 2020).

8) Les perspectives d'avenir

La stratégie future d'Auvergne Events s'articule autour de plusieurs axes. Auvergne Events souhaite faire de Polydome un pôle d'attractivité « Nature » en se différenciant vis à vis des autres métropoles. Dans cet optique, et depuis 2012, le group GL Events est certifié ISO 14001. Polydome est donc amené sur des actions visant à réduire ses consommations énergétiques et augmenter le tri des déchets.

Le programme de rénovation initié en 2018 a vocation à se poursuivre avec la rénovation des salles de réunions à l'étage et de son Hall d'accueil.

L'objectif de Polydome est de se recentrer sur les trois cibles prioritaires des congrès, salons et entreprises. Dans ce cadre, les projets à venir vont se concentrer sur des salons liés aux pôles de compétences de la Métropole et de la Région AURA tels que les activités de pleine nature, la filière alimentaire ou encore la mobilité. Polydome souhaite également se lancer à la reconquête des « bigs events », soit des manifestations avec une audience très large telles que les congrès nationaux des Sapeurs-Pompiers, des HLM, ou du Transport Public.

D'ores et déjà, un certain nombre de Salons grand public sont confirmés ou en cours de l'être pour 2021. Par ailleurs les demandes étant de plus en plus orientées vers l'univers numérique et digital, la technologie reste au centre des préoccupations de Polydome.

Depuis 2017, des investissements importants ont été réalisés dans ce sens (connexions wifi simultanées, sites internet refaits, nouveau positionnement sur les réseaux sociaux...).

9) Sur le suivi de la DSP

Pour l'année 2019, plusieurs éléments n'ont pas été fournis :

- les éléments concernant les clauses d'insertion
- le résultat net avant impôt de la Brasserie « L'Atelier de Ferdinand » permettant le calcul de la redevance de la Brasserie
- les attestations d'assurances conformes aux clauses contractuelles
- l'inventaire distinguant pour chacun des biens qui le compose entre biens de retour, bien propre ou bien de reprise, leur état précis et, le cas échéant, leur condition de vétusté
- le compte de résultat présenté de manière analytique, suivant la même trame que celle annexée au contrat, et de manière différenciée entre l'activité de congrès et de l'espace brasserie
- Une présentation des méthodes utilisées pour la répartition des recettes et charges entre les activités du centre des congrès et de l'espace brasserie
- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public
- Les engagements à incidences financière, y compris en matière de personnel, liés à la concession et nécessaires à la continuité du service public

En conclusion, il semble important pour le suivi du nouveau contrat de :

- demander au délégataire les pièces manquantes du rapport d'activité 2019
- poursuivre l'étude des évolutions sur les 2 dernières années.
- suivre le taux de rentabilité de la DSP pour le délégataire.
- veiller au respect des clauses d'insertion (4 500 heures)

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, de prendre acte de la communication de ce rapport (intégralité du rapport en annexe sur CD-ROM).

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 JAN. 2021

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée au Tourisme



Christine DULAC-ROUGERIE

